

TITRE N°....

d'Abomey

COORDONNEES

Bornes	X	Y
B1	393485.83	792685.01
B2	393515.79	792672.39
B3	393510.95	792661.91
B4	393498.62	792667.11
B1	393489.31	792648.19
B2	393476.19	792654.01
B3	393474.60	792658.00
B4	393481.40	792674.36

NORD

SURFACE : 07a44ca

Extrait du plan de lotissement de contournement, tranche 5 Abomey



Levé et dressé le 13/10/2022 par Groupe Topo Rationnel , 95842745 / 96632930

Levé des parcelles "E et F" du lot : 04 , d'état des lieux respectifs n°655A et 656A,du lotissement du contournement, tranche 5 , Arrondissement de DJEGBE, Commune d'Abomey

Demandé par DOUMATE Albertine



SECRETARIAT EXECUTIF

MAIRIE D'ABOMEY
REPUBLIQUE DU BENIN



BP : 07 Abomey
Tél : 97 53 78 13
E-mail : abomey.mairie@gmail.com
Facebook : Mairie d'Abomey
Play store : Communes229

DIRECTION DES AFFAIRES DOMANIALES
ET ENVIRONNEMENTALES

N°12A/ /MA/DADE/DAD

PROCES-VERBAL DE PRESOMPTION DE PROPRIETE

(Article 516 et 518 de la loi n°2017-15 du 10 août 2017 modifiant et complétant la loi n°2013 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin)

L'an deux mil vingt deux et le mardi 27 décembre ;

En présence des témoins :

- 1^o) Madame **SEKLOKA Emile Mirèse Evelyn S. O.**, née le 06/05/1972 au Togo, Profession : Commerçante, Nationalité : Béninoise, demeurant à Cotonou, Tél : 97-44-00-16 ;
- 2^o) Monsieur **SEKLOKA Gédéon Binzel T. V.**, né le 09/11/1996 à Bohicon, Profession : Agronome, Nationalité : Béninoise, demeurant à Djègbé/Abomey, Tél : 62-32-72-44 ;
- 3^o) Monsieur **DODOMETIN Patrice**, né le 18/04/1987 à Abomey, Profession : Chauffeur, Nationalité : Béninoise, demeurant à Djègbé/Abomey, Tél : 95-77-35-86

Les nommés :

- 1^o) Vendeur : Monsieur **SEKLOKA Dieu-Donné**, né le 23/05/1946 à Abomey, Profession : Administrateur des Impôts à la retraite, Nationalité : Béninoise, demeurant à Djègbé/Abomey, Tél : 95-42-84-32, agissant en son propre nom d'une part ;

Et

- 2^o) Acquéreur : Madame **DOUMATE Albertine**, née le 26/09/1972 à Abomey, Profession : Revendeuse, Nationalité : Béninoise, demeurant à Sogon/Abomey, Tél : 69-88-43-79, agissant en son propre nom d'autre part ;

Ont convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur **SEKLOKA Dieu-Donné** déclare vendre en toute propriété à Madame **DOUMATE Albertine** qui accepte deux (02) parcelles de superficie de **744 m²**, de forme irrégulière, sises à Sogbo-Aliho, états des lieux n°355A et 656A, lot 04, parcelles "E" et "F", du lotissement du contournement, tranche 05, dans l'Arrondissement de Djègbé, Commune d'ABOMEY.

Ces terrains sont limités :

- Au Nord par la parcelle "d"
- Au Sud par une voie de 12 mètres
- A l'Est par un inconnu et les parcelles "g" et "i"
- A l'Ouest par une voie de 12 mètres.

La vente est consentie et acceptée au prix de **SEPT MILLIONS (7.000.000) DE FRANCS CFA** que le vendeur déclare avoir perçu intégralement et en donne bonne et valable quittance définitive. Il déclare être le présumé propriétaire desdites parcelles objet de la présente vente pour les avoir acquises par voie d'achat.

LES PARTIES CONTRACTANTES :

LE VENDEUR
DSN°3052/MA/022

SEKLOKA Dieu-Donné

1^{er} Témoin
DSN°2480/MA/022

SEKLOKA Emile Mirèse Evelyne S. O.

2^{ème} Témoin
DSN°2479/MA/022

SEKLOKA Gédéon Binzel T. V.

3^{ème} Témoin
DSN°3238/MA/022

DODOMETIN Patrice

L'ACQUEREUR
DSN°3012/MA/022

DOUMATE Albertine

1^{er} Témoin
DSN°3046/MA/022

DANTONDJI Kokou Benoît

2^{ème} Témoin
DSN°3013/MA/022

KODJOGBE Yolande

TEMOINS

AFFIRMATIONS

Devant nous,, Secrétaire Exécutif de la Commune d'Abomey se sont présentés, le présumé propriétaire Monsieur **SEKLOKA Dieu-Donné**, né le 23/05/1946 à Abomey, Profession : Administrateur des Impôts à la retraite, Nationalité : Béninoise, demeurant à Djègbé/Abomey, et ses trois (03) témoins ; Madame **DOUMATE Albertine**, née le 26/09/1972 à Abomey, Profession : Revendeuse, Nationalité : Béninoise, demeurant à Sogon/Abomey, dénommés à la présente convention.

Lesquels, après lecture à eux faite et traduction au besoin en leur propre langue de la teneur dudit procès-verbal, en notre présence, par le nommé ABOBO Comlan Dègla Martial, Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales, ont formellement déclaré et affirmé en comprendre le sens.

Le présumé propriétaire a en outre déclaré et affirmé en accepter les termes et s'oblige à les exécuter loyalement.

Les témoins ont également déclaré et affirmé en reconnaître la parfaite régularité.
Ce que nous certifions à toutes fins de droit.

FAIT A ABOMEY, LE.....

LE SECRETAIRE EXECUTIF DE LA
COMMUNE D'ABOMEY

Commune : ABOMEY

Arrondissement : DJIBOUTI

Zone :

Superficie (m²): 744Valeur d'acquisition du m² (Prix de référence) : 5010

Liquidation du Droit d'Enregistrement (DE)

Nom et Prénoms de l'Acheteur

DOUMATE Albertine

Type d'immeuble

Bâti Non Bâti

Prix de Cession

7.000.000

Droit d'Enregistrement

DE : 350 000

Liquidation de la Taxe sur la Plus-Value Immobilière (TPVI)

Nom et Prénoms du Vendeur

SEKLOKA Dieu-Donné

Estimation si immeuble bâti

Terrain :

Constr. :

Valeur d'Acquisition Référence (VAR_{réf})

3727,440

Valeur d'Acquisition Réelle (VAR_{réel})VAR_{réf} VAR_{réel}

Valeur d'Acquisition utilisée

TPVI_{terrain} (1) :

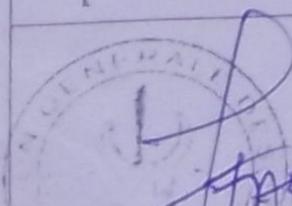
163628

TPVI

TPVI_{constructions} (2) :

Liquidateur

Visa Inspecteur :



Date 15/05/23

DE : 350 000

Penalités :

4000

Timbres fiscaux : 8400

TPVI (1+2) : 163628

Pénalités :

3276

Date 24/05/23